



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 20 mars 2014

Le président, M. Moritz de Hadeln, ouvre la séance à 19h30, à la Salle communale.

Il salue la présence de Mmes et MM. les Conseillers, de Mmes et MM. les Municipaux, ainsi que de la presse et du public.

Il remercie l'huissier et l'huissier-suppléant pour leur présence et la préparation de la salle ainsi que le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de celle-ci.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 64 Conseillers et Conseillères.

11 personnes sont excusées (Mmes Charlotte Gabriel, Line Gilliand, Myriam Grandjean et MM. Christian Gander, Jérôme Ghedira, Redouane Lazreq, David Marandola, René Monachon, Daniel Richard, Marek Swierkosz, Christian Vernex).

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le président s'assure que chaque Conseiller-ère a été régulièrement convoqué-e et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour.

Vous avez constaté le rectificatif de l'ordre du jour selon la convocation du 11 mars 2014 après le report par la Municipalité des préavis N°60 et N°61, initialement prévus selon la convocation du 13 février et l'ajout d'un nouveau préavis municipal N°60 relatif à l'abrogation de l'art. 95 du Règlement du Conseil communal. Ainsi la numérotation a été modifiée.

Le bureau a reçu un postulat.

Postulat de M. Cyril Gallay et consorts intitulé «Pour une réflexion sur des alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques».

Le président demande à l'auteur s'il désire développer son postulat séance tenante; celui-ci répond par l'affirmative, le postulat sera ajouté à l'ordre du jour et joint au procès-verbal.

L'ordre du jour modifié est donc le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 février 2014.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Première lecture

5. **Préavis municipal N° 58** relatif à la démolition du bâtiment ECA 154 «Maison Rose» et à l'aménagement d'un parking de 20 places sur la parcelle communale N°369, sise au 22 rue de la gare.
6. **Préavis municipal N° 59** relatif à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets.

7. Préavis municipal N° 60 relatif à l'abrogation de l'art. 95 du Règlement du Conseil communal.

Divers

8. Postulat de M. Cyril Gallay et consorts intitulé «Pour une réflexion sur des alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques».

9. Divers + propositions individuelles

- La discussion est ouverte sur cet ordre du jour.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour est accepté, sans avis contraire ou abstention.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 février 2014.

- Le président remercie le vice-président, M. Maurizio Di Felice pour l'avoir remplacé lors de la séance du 13 février.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

A l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 février 2014.

3. Communications du Bureau

- Le 19 février, la Municipalité a demandé à M. Girardet un délai au 1^{er} mai afin de répondre à son interpellation "Gland, capitale mondiale de la sauvegarde de la nature". M. Girardet a accepté ce délai, conscient que des réponses d'organismes comme le WWF ou l'UICN requièrent un certain temps.
- Le 24 février, reçu de la Préfecture les instructions concernant le dépouillement des votations fédérales et cantonale du 18 mai. Les quatre objets de la votation fédérale restent prioritaires au niveau du dépouillement. L'objet cantonal, dit "objet complexe", sera plus laborieux, l'électeur devant répondre à trois questions sur le même et unique bulletin de vote.
- Le 6 mars, un nouvel appel a été adressé aux présidents des groupes du Conseil afin de solliciter une candidature pour le poste de secrétaire suppléant(e) du Conseil en remplacement de Mme A. Kaufmann. Une annonce paraîtra prochainement dans le bulletin du personnel communal et sera affichée aux piliers publics.
- Le 10 mars, reçu de Mme Anne Kaufmann sa lettre de démission du Conseil communal avec effet au 30 avril 2014. Lecture en est faite.
- Le 12 mars a eu lieu à Grand-Champ la première de Gland'Ecran, qui va devenir un rendez-vous mensuel de projections de films s'adressant aux jeunes ou aux moins jeunes. Les prochaines projections, en hommage à Charlie Chaplin, sont agendées au 18 avril. Depuis l'arrivée de Mme Sandrine Faure Cheffe de service à la culture, les activités culturelles de notre ville ont pris un nouveau départ. Ainsi le 21 mars à 16h56, heure exacte de l'équinoxe de printemps, la Place de la Gare Nord sera inaugurée. La culture sera également à l'ordre du jour à Gland Expo du 28 au 30 mars. Le 5 avril, notre Fanfare présentera sa nouvelle bannière et ses nouveaux uniformes lors d'une fête à Grand-Champ.
- Le 13 mars, notre secrétaire du Conseil a participé à la deuxième séance des secrétaires des Conseils communaux, organisée par M. Tétaz, secrétaire du Conseil communal de Lausanne. Il a été question de

créer une Association vaudoise dans le but de favoriser les échanges, d'organiser des rencontres entre lesdits secrétaires en exercice et de proposer des activités ayant pour but d'améliorer la cohérence et le fonctionnement des Conseils communaux vaudois. Une ébauche de statuts pour une Association sans but lucratif, selon les Art. 60 et ss du CCS, a été étudiée par les participants présents.

4. Communications de la Municipalité

Gérald Cretegnny, syndic (Administration générale. Ressources Humaines. Relations publiques).

- **Personnel:** 15 mars: arrivées de Mmes Sarah Zumbrunnen collaboratrice à 70% au Contrôle des habitants et Laurence Rodriguez, assistante en informations documentaires à 100% à la Bibliothèque.
- 31 Mars: départ à la retraite de M. Alain Moser, dessinateur-architecte au SBU, après 25 ans de bons et loyaux services et départ du Contrôle des habitants de M. Joao Pinto Almeida, collaborateur à 50%.
- **Divers:** les projets de l'Agglomération sont classés en plusieurs catégories: A pour ceux compris entre 2015 et 2018 et B pour ceux compris entre 2019 à 2023. Le passage sous-voies devait être classé en A; l'automne dernier, l'Office fédéral du développement territorial a classé le passage sous-voies en B. La Municipalité est alors intervenue auprès de l'Agglo et des Autorités concernées pour obtenir une relecture de cette classification et 2 projets de la région, dont le passage sous-voies, ont obtenu le classement en A. La région est bien desservie cette année car sur les 30 projets retenus, 9 sont dans le District.

M. Olivier Fargeon, municipal (Equipements et espaces verts. Gestion des déchets).

- **Routes:** les travaux préparatoires, notamment la mise en place de la zone de chantier ainsi que la réalisation d'une piste d'accès au chantier concernant l'élargissement du pont de la route de Luins sur l'autoroute, ont débuté cette semaine. L'OFROU informe que cette première intervention sera suivie d'autres réalisations jusqu'au mois de juillet, date à laquelle le pont actuel sera détruit puis reconstruit dans sa nouvelle configuration pour la fin août 2014. L'avancement de ce projet et les mesures y relatives ayant des incidences sur la circulation seront communiquées au fur et à mesure par la ville de Gland et l'OFROU.

De nombreuses fouilles sont actuellement réalisées sur le réseau routier communal et vont durer encore quelques mois. Elles sont dues à l'extension du réseau de fibre optique par Swisscom pour les quartiers situés au nord des voies CFF et par la S.E.I.C. pour ceux situés au sud.

M. Daniel Collaud, municipal (Finances. Promotion économique. Sports. Santé. Domaines et forêts).

- **Sport:** la patinoire a fermé ses portes. La saison s'est déroulée à la satisfaction des utilisateurs, très bonne fréquentation et pas d'incidents majeurs. La Municipalité a renouvelé le contrat pour une durée de 5 ans avec l'entreprise, et a reconduit l'exploitant, M. Hugo Schüpbach. Remerciements à lui et son équipe pour l'excellent travail effectué tout au long de la saison.

Le 14 mars a eu lieu à Montoly un premier atelier au niveau du sport pour la région réunissant des participants tant du milieu sportif que politique. Sont intervenus: le responsable des sports de la Chaux-de-Fonds, une personne de l'Université concernant le bien-être et l'approche sportive ainsi que d'autres personnes parlant de leurs expériences. Un questionnaire concernant le sport dans la région avait déjà été envoyé aux 44 communes et le Conseil régional est en train d'étudier ces réponses ainsi que celles de l'atelier. Une prochaine rencontre devrait avoir lieu en septembre.

Le 18 mars a eu lieu la remise des mérites sportifs individuels, par équipe et du dévouement. 28 candidatures ont été déposées, 23 diplômes ont été remis et 5 mérites sportifs distribués. Le parcours de chacun des lauréats a été décrit. Mérites individuels: Mlle Léonie Wahlen, équitation et M. Nicolas Zoulalian, natation. Equipes: Volleyball masculin M15 et Football masculin, Juniors B1. Dévouement: Mme Eleonora Erb de la Foulée glandoise. Quelques 4'300 personnes font partie d'équipes sportives et sont encadrées par 250 entraîneurs. Félicitations et merci à tous ces sportifs, entraîneurs et bénévoles œuvrant pour le sport.

- **Santé:** un groupe de travail de "Belle-Saison" a été nommé pour l'élaboration d'un nouvel EMS à Gland. Le Conseil d'Etat avait validé qu'il soit en priorité 2 ce qui veut dire que, jusqu'à la fin de cette législature, le concours devrait être terminé afin d'être prêt au début de la législature suivante en ce qui concerne la construction. Le concours devrait démarrer fin du 1^{er} semestre; un jury de 7 membres a été nommé, dont font partie MM. Genoud et Collaud.

M. Thierry Genoud, municipal (urbanisme et bâtiments).

- **UAPE «Perrereets»:** la Municipalité a retiré ce préavis car l'entreprise chargée de chiffrer le bâtiment n'avait pas le temps nécessaire pour dans les délais, donner le prix global. Le dépôt du préavis est prévu pour le Conseil communal de mai.
- **Passage inférieur sous-voies CFF:** le mandat a été attribué au Bureau SD Ingénieur de Lausanne pour l'établissement du projet définitif.
- **PPA «Falaise-Plage»:** après l'abandon momentané du port à sec, l'étude du PPA a été relancée afin de déposer aux Services de l'Etat un avis préalable, lequel dure environ 3 mois, pour pouvoir ensuite mettre à l'enquête publique et présenter un préavis au Conseil communal, début 2015, pour l'approbation de ce PPA qui devrait permettre de remplacer, de modifier, de faire autre chose que l'hôtel vétuste actuel.
- **Collectrice Ouest - schéma directeur:** le groupe de travail urbaniste et géomètre ainsi qu'un spécialiste mobilité ont travaillé sur 5 différentes variantes de tracé qui seront présentées à la Municipalité. Des informations seront données ultérieurement sur les décisions prises et l'avenir du secteur ouest.
- **Requalification de la Route Suisse:** la requalification de Mies à Founex a déjà fait l'objet d'une étude avec des investissements de l'ordre de 26 mio. Afin de continuer cette requalification jusqu'à Perroy, un concept directeur doit être mis sur pied avec l'ensemble des communes, le Canton et la Région pour aller devant la Confédération afin d'obtenir des subventions, puisqu'il y a volonté de mettre une partie piétons, une partie cyclistes, une partie voitures. Les informations seront données au fur et à mesure de l'étude.

Mme Isabelle Monney, municipale (Affaires sociales. Culture. Culte).

- **Immeuble B2-4 à Eikenøtt:** la Municipalité avec la Fondation "Belle-Saison" travaille à l'engagement d'un référent social. Il s'agira d'un assistant socio-éducatif avec un temps de travail de 20 à 25 % pour assumer la responsabilité des activités proposées aux locataires des appartements protégés.
Le 17 mars, Mme la Municipale et M. Collaud ont participé à l'inauguration du nouveau projet mis en place par la Fondation de la Côte et le GHOL. Depuis septembre 2013, la réponse de nuit des CMS pour le district de Nyon s'effectue depuis le Service des urgences du GHOL. Le CMS a engagé 4 infirmières travaillant 7 jours sur 7, de 21h30 à 7h30, aux urgences. Ces infirmières identifiées avec le logo des CMS s'occupent de la prise en charge des patients ayant subi soit une intervention ambulatoire, soit des problèmes de gériatrie et elles vont gérer le retour à domicile de ces personnes. La moyenne d'hospitalisation est actuellement de 5,4 jours; elle devrait prochainement atteindre 4,5 jours. Le fait de pouvoir apporter un soutien lors du retour est d'une grande valeur tout spécialement pour des patients âgés, fragilisés ou seuls. Ce projet est novateur et symbolise une vision d'un hôpital du futur qui cherche à mettre en place le maximum de synergies avec les intervenants du terrain.
- **Culture:** rappelle l'inauguration sur la Place de la Gare du projet «Vincentime» le 21 mars et la soirée Gland'Écran du 16 avril sur Charlie Chaplin.
Le 17 avril aura lieu le Café Concert «Edition Limitée». Il s'agit d'une soirée Jazz proposée par le trio Marc Perrenoud. Ce trio a été sélectionné en 2011 par le programme «encouragement prioritaire au jazz» de la Fondation Pro Helvetia.

Mme Christine Girod, municipale (Accueil Petite enfance. Jeunesse. Ecole).

- **Réseau Jeunesse:** organise le 10 mai des démonstrations sur le site du Skatepark. Chacun y est cordialement invité.

M. Michael Rohrer, municipal (Sécurité publique. Population. Transports publics).

- **Sécurité publique:** notre ville a été la victime, dans la nuit du 7 au 8 mars, d'actes de vandalismes stupides et gratuits. Des bâtiments publics, surtout les écoles de Grand-Champ et des Tuilières ont subi des bris de vitres et autres déprédations; des véhicules ainsi que d'autres bâtiments ont aussi été touchés. Plus de 15 plaintes ont été déposées et les dégâts se sont élevés à plusieurs dizaines de milliers de francs. La Municipalité ne peut rester sans réagir à de tels actes. La mise en œuvre de certaines mesures, déjà envisagées et en préparation bien avant ces déprédations, va être accélérée, à savoir:
Installations de caméras de surveillance dans le périmètre de la gare. Cela fait déjà quelques mois que la Municipalité a approché les CFF pour effectuer ces installations et le projet est en phase de finalisation, il reste à confirmer le nombre et l'emplacement des caméras. Le contrat de prestation avec le SIR a été étendu afin de pouvoir mieux faire surveiller les bâtiments, notamment le collège de Grand-Champ, ceci dans des tranches horaires nocturnes du week-end. La police va être beaucoup plus présente à la gare, en uniforme et en civil, dans les plages horaires 22h – 6h pendant le week-end, afin de mieux pouvoir contrôler le flux de fêtards revenant à Gland avec les derniers et premiers trains en provenance surtout de Lausanne. La Municipalité espère que les actes précités resteront un fait exceptionnel et unique; elle met tout en œuvre pour que cela ne se reproduise plus.
- **Transports publics:** la Municipalité a reçu un courrier du Canton lui demandant de transférer sa concession de transports publics à son prestataire de service, comme cela se fait dans toutes les autres communes et villes du Canton. Suite à l'étude des différents impacts financiers et administratifs, la Municipalité a accédé à cette demande et transféré sa concession à son prestataire de service: CarPostal. Il en résultera une économie de l'ordre de Fr. 30'000.- pour 2014.
- **Police et agent de sécurité publique (ASP):** la Municipalité est en train de mettre en place, entre police et agents de sécurité publique, une meilleure coordination, laquelle n'existait plus vraiment depuis que les tâches de police avaient été déléguées au Canton. Une première patrouille mixte ASP-Police a eu lieu cette semaine et cette coordination va s'intensifier.
Le poste de gendarmerie doit être mis aux normes. Des travaux de rénovation vont être entrepris dès le 25 mars, pour une durée de 3 mois. Pendant ces travaux, la réception du poste sera inutilisable et les citoyens seront renvoyés sur celui de Nyon. Les patrouilles en ville ne seront pas affectées par ces travaux. Une information à la population sera publiée dans le prochain Gland Cité, ainsi que sur le site Internet de la commune.
- **Naturalisation ordinaire:** accordée à Mme Diana Magalhães de Oliveira Chakoua et à MM. Loan Chakoua et Guy Chakoua Ghudeu.

PREMIERE LECTURE

5. Préavis municipal N° 58 relatif à la démolition du bâtiment ECA 154 «Maison Rose» et à l'aménagement d'un parking de 20 places sur la parcelle communale N° 369, sise au 22 rue de la gare.

- La séance est agendée le 24 mars 2014 à 19h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:
Premier membre: Evan Lock, GdG. *Membres:* Heinz Beutler, PLR – Larry Sarrasin, Soc – Jean-Daniel Grandjean, UDC – Gregory Bovet, les Verts.

+ la Commission des finances.

- La discussion est ouverte.
- M. Moulin: souhaite que la Commission se penche sur l'utilité de mettre un parking sur cette place et peut-être envisager d'autres possibilités, d'autant que le coût n'est pas anodin puisqu'il s'agit d'une bonne proportion du coût total du projet.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

6. Préavis municipal N° 59 relatif à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perreretts.

- La séance est agendée le 25 mars 2014 à 19h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Victor Mendes Boavista, Soc. *Membres*: Christelle Giraud-Nydegger, GdG - Lee Kaufmann, GdG - Emilie Chitra, PLR - Jacques Tacheron, PLR - Anna Pallotta Ladisa, UDC - Martial Cosandier, les Verts.

+ la Commission des finances.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

7. Préavis municipal N° 60 relatif à l'abrogation de l'art. 95 du Règlement du Conseil communal.

- La séance est agendée le 12 mai 2014 à 19h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Catherine Labouchère, PLR. *Membres*: Gilberte Corbaz, GdG - Jacques Carpentier, Soc Yves Clerc, UDC - David Marandola, les Verts.

- La discussion est ouverte.
- M. Creteigny: la date du 12 mai est un peu lointaine sachant qu'il y avait un Conseil avant, mais ce délai fait bien les choses puisque la Municipalité a reçu de la part du Service des communes une information comme quoi il serait possible d'inclure dans le Règlement une possibilité de convoquer le Conseil communal par e-mail. Ce préavis reste valable et un nouveau sera fait avec les changements proposés. Il est souhaitable que ce soit la même Commission qui examine les 2 préavis.
- M. Cosandier: ne comprends pas quel est le but de ce préavis puisque la marge d'action de la Commission est nulle. Il comprend que le Conseil doit prendre position, mais pourquoi ne pas prendre la décision ici?
- M. Creteigny: il s'agit d'une question juridique. Le Conseil communal a accepté le préavis concernant le Règlement, celui-ci a été transmis au Conseil d'Etat qui l'a accepté et c'est le Service des communes qui intervient puisqu'il s'est aperçu, à travers d'autres règlements communaux, que cet article pose problème. Le Conseil doit donc se prononcer afin d'abroger cet article, c'est purement formel et le Règlement du Conseil prévoit que lorsqu'il y a un préavis, une Commission doit se réunir.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

AUTRES OBJETS

8. Postulat de M. Cyril Gallay et consorts intitulé «Pour une réflexion sur des alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques».

- Le président passe la parole à M. Cyril Gallay pour le développement du postulat.
- La discussion est ouverte.
- Mme Labouchère: soutient pleinement ce postulat, car on n'est pas en période budgétaire et permet d'anticiper les choses, d'avoir un débat calme et tous les Conseillers pourront en tirer profit. Il est intéressant d'avoir une réflexion à terme notamment où beaucoup de choses sont en train de changer, aussi avec la fiscalité des entreprises. Cela aura un effet didactique bienvenu.

- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

A l'unanimité, le Conseil communal accepte de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

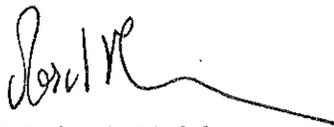
9. Divers + propositions individuelles.

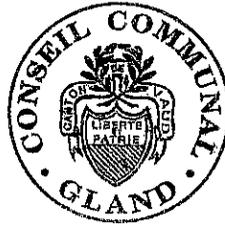
- M. Gallay: fait part de sa préoccupation relative aux communications faites aux médias par la Municipalité avant le Conseil communal. A la lecture des articles dans les journaux, on a le sentiment que les journalistes ont plus d'informations que les Conseillers.
Exemples: dans le journal "La Côte", concernant le préavis 59, on y apprend que la rénovation de la deuxième partie des Perrerets coûtera 4 mio; cette information ne figure pas dans les documents qui nous ont été transmis; le sort de la "Maison rose" est scellé, elle est déjà morte avant même que les commissaires se soient réunis, aient rendu leur rapports et que le Conseil ait voté.
Le fait de présenter les préavis à la presse est une bonne chose, cela informe les concitoyens des sujets en cours et leur permet d'interpeller les Conseillers afin qu'ils relayent leurs idées.
Il suggère de se contenter de donner le calendrier, le montant, quelques informations, cela serait suffisant; mais de grâce, ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.
- M. Di Felice: le 22 mars aura lieu le nettoyage du Sentier des Toblerones, chacun est le bienvenu, merci d'avance. L'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse et l'Amicale de la Brigade blindée I organisent le 28 avril, à la Villa Rose, une conférence-débat sur les votations du 18 mai, en particulier sur le Grippen. Pour des questions de logistique, merci de s'inscrire, les places étant limitées.
- Mme Labouchère: remercie la Municipalité pour son plan d'intention afin de mettre en place et prévenir toutes les incivilités, puis demande si la deuxième réponse à son postulat sur les incivilités sera encore pour cette année? Elle signale qu'un des éclairages au chemin de la Falaise est défectueux depuis quelques temps.
- M. Rohrer: concernant le postulat, un complément à la réponse sera donné prochainement.
- M. Fargeon: le contrôle des éclairages se fait régulièrement. Les problèmes de ce type sont à signaler directement au Service technique de la commune qui fera le nécessaire auprès de la S.E.I.C.
- Mme Villaine: salue l'initiative Gland'Écran, mais regrette que la première représentation ait eu lieu en même temps que les contes pour enfants à la bibliothèque. Il serait souhaitable de coordonner les dates dans la mesure du possible, pour les prochaines fois, merci.
- M. Carpentier: serait-il possible de faire un trottoir dans le premier secteur du chemin du Molard, car avec les habitants du nouveau quartier, cela devient très dangereux pour les enfants?
- M. Fargeon: normalement il n'y a pas besoin de trottoir, mais il faudra faire une analyse complète une fois toute la zone d'Eikenøtt habitée. Cela fait partie des réflexions sur toutes les zones 30 afin de vérifier les impacts et avant de se lancer sur un seul type de mobilité.
- Mme Cl. Bovet: parle de rumeur concernant l'implantation d'un McDo sur la Route Suisse. La Municipalité peut-elle donner des informations? Infirmer ou confirmer ce sujet?
- M. Th. Genoud: il s'agit de locaux à construire ou en construction et qui ne sont pas encore affectés. Quand il y a aura une certitude, la Municipalité avisera le Conseil. Il est vrai qu'il y a des rumeurs.
- M. Lock: revient sur ses questions posées au précédent Conseil. Qu'en est-il des luminaires, des fontaines et bancs sur la Place de la Gare? Sera-ce réparé un jour ou pas?
- M. Fargeon: concernant les luminaires, la commande a été faite en janvier et ils seront livrés, sous garantie, la semaine prochaine. La commune ne fait pas de stock et comme il s'agit d'éclairage spécial, cela dure un peu plus longtemps. Quant aux fontaines, nous sommes à la recherche d'un autre système plus solide et être sûr que ce qui va être mis dure plus longtemps. Pour les bancs, la réponse a déjà été donnée par M. Genoud lors du dernier Conseil.
- M. Bovet: croit savoir qu'il s'agit plutôt de l'implantation d'un magasin Denner sur la Route Suisse.

La parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous au 1^{er} mai 2014 à 19h30 pour la prochaine séance du Conseil communal, puis clôt celle de ce soir. Il est 20h30.

Pour le Bureau du Conseil communal:

Le président:


Moritz de Hadeln



La secrétaire:


Mireille Tacheron

Annexe:

Postulat de M. Gallay et consorts

Pour une réflexion sur des alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

POSTULAT
CC 20.03.14

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers, à titre personnel ainsi qu'en représentation d'autres conseillers, je vous présente le postulat suivant :

Voilà plusieurs mois que nous apprenons, via la presse et nos élus de l'Exécutif, qu'une augmentation des impôts semble être le passage obligé pour répondre au financement des nouvelles demandes d'infrastructures des citoyens de notre ville.

En tant que conseillers communaux, nous allons devoir soutenir cette mesure contraignante.

A ce stade, il semble primordial de savoir si une hausse de notre taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques est la meilleure, voire la seule solution permettant de répondre à notre besoin de marge d'autofinancement. S'il est indéniable que, dans le cadre des investissements qui se montent à près de 50 millions selon le plan d'investissement, nous allons devoir trouver des moyens de financement, quels sont-ils ?

La LICOM (Loi sur les communes) prévoit divers impôts et taxes :

- a. un impôt sur le revenu et un impôt sur la fortune des personnes physiques;
- b. un impôt sur le bénéfice et un impôt sur le capital des personnes morales;
- c. un impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise;
- d. un impôt spécial d0 par les étrangers;
- e. un impôt foncier proportionnel sans défalcaton des dettes;
- f. un impôt personnel fixe;
- g. des droits de mutation;
- h. un impôt complémentaire sur les immeubles appartenant aux sociétés et fondations;
- i. un impôt sur les loyers;
- j. un impôt sur les divertissements;
- k. un impôt sur les chiens;
- l. taxes spéciales sur l'équipement communautaire.

Par ce postulat, nous souhaitons que la Municipalité étudie toutes les possibilités qui sont à leur disposition, ce afin d'éviter d'entrer dans la simplicité en augmentant uniquement le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

Dans ce cadre, se posent notamment les questions suivantes :

- Quelle est l'influence d'une hausse dans les différentes catégories d'impôts et de taxes prévues par la LI Com ?
- Quelle est l'approche légale des hausses, existe-t-il des plafonds, quelle est la marge de manœuvre ?
- Quelle est la politique communale par rapport aux entreprises, le développement de notre tissu économique, les retombées fiscales et ses contraintes ?
- Quels sont les moyens que la Municipalité met en œuvre pour attirer des nouvelles entreprises à Gland ?
- Le partenariat privé-public pour divers investissements est-il une variante à creuser ?
- Quelles sont les autres sources de revenus envisageables pour notre commune ?

Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers, avant de décider d'une hausse des impôts pour financer nos projets, nous devons nous assurer que toutes les alternatives ont été étudiées et analysées.

En soutenant ce postulat, vous demandez à la Municipalité de travailler sur ces alternatives. Si, en définitive, nous devons passer par une hausse d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, nous pourrions alors expliquer à nos concitoyens que c'était notre unique moyen pour répondre à nos besoins croissants.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillères et conseiller, je vous remercie pour votre attention et vous prie de soutenir ce postulat.

Cyril Gallay, et consorts

